

Motion du 16 janvier 2018 de Mmes et MM. Amar Madani, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Thomas Zogg, François Bärtschi et Yasmine Menétrey: «La Ville de Genève peut éviter la fermeture d'offices de poste sur son territoire».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 7 février 2018)

MOTION

Considérant:

- que le Conseil national et le Conseil des Etats ont accepté la révision de la loi sur la Poste;
- que le Conseil fédéral et la Direction du groupe Poste ont assuré qu'il n'y aura plus de fermetures contre la volonté des communes;
- que la conseillère fédérale en charge du dossier, Mme Doris Leuthard, part du principe que la Poste doit attendre jusqu'à ce que l'on sache ce qu'il faut exactement adapter,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de signaler clairement son refus de fermeture de tout office de poste sur le territoire de la ville jusqu'à 2020;
- de mener des discussions avec la Direction du groupe Poste sur le devenir du réseau postal à partir de 2020.